

LOIRE-ATLANTIQUE
22 SEPTEMBRE 1944

d'encourager l'adoption d'une attitude de dignité, par exemple en adressant à M. le Préfet la démission collective du Conseil Municipal jusqu'au 1^{er} juillet 1944, puisqu'au-delà ses fonctions devraient cesser à la suite de l'ancéité visé.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal se rangeant à la proposition du Maire, lui demande de transmettre à M. le Préfet la démission collective du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à seize heures.
Et ont signé les membres présents.

A. Le Lançay (en tant que maire)
 J. Guérin, adjoint
 A. Tignais, adjoint
 J. Poullet
 A. Gibert
 J. Jarry

Convocation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le seize septembre mil neuf cent quarante-quatre à quinze heures.

(Ordre du jour)

- 1 Rétablissement du Conseil Municipal
- 2 Election des adjoints
- 3 Nomination des Commissions.

Rezé, le 13 septembre 1944

La Mairie

J. Tignais

Séance du 16 septembre 1944

Le seize septembre mil neuf cent quarante-quatre, le quinze heures, le Conseil Municipal de la commune de Rezé, délibérément convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Tignais, maire.

Etaient présents: M. M. Tignais, Gar-Mariellet, Saugeron, Guérin, Cuperin, Lorin, Marobietau, Ordronneau, Lefort,



Barrau, Jarnieu, Landrieu, Gendronneau, Gouttierie,
Haumont, Grivaud, Boutin, Massieux, Olive et Charlot.
Etait absent : M. Fabrice.

Les Conseillers présents formant la majorité des Mem-
bres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un
secrétaire de séance.

M. Guérin a été désigné et a accepté cette fonction.

Réinstallation de la Municipalité élue. M. le

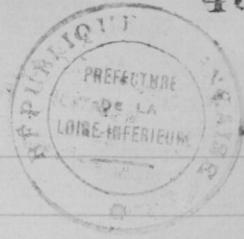
Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'arrêté de
M. le Préfet, en date du 8 septembre, qui rétablit dans leurs
fonctions de conseillers municipaux, les membres de la
Municipalité de Reçy qui avait été dissoute sur l'ordre
du gouvernement anti-national de Vichy, par arrêté du
1^{er} mars 1941. En conséquence, il déclare réinstallés dans
leurs fonctions de Conseillers Municipaux, les membres
de la Municipalité élue en 1935.

Ensuite, en présence de M. Misra, délégué du Mouvement
de la Libération Nationale, M. le Maire rappelle au Con-
seil Municipal la situation tragique de la France au 6 mars
1941, date de sa dernière séance. aucun de ses membres
n'avait jamais désespéré des destines de la Patrie et c'en
est chant de la Marseillaise et au cri de "Vive la République"
qu'il avait clos sa dernière délibération et faisant des voeux
pour la libération du sol national.

Grâce à l'appel lancé par le général de Gaulle, toutes
les forces du Peuple se sont ressaisies : la France est en grande
partie libérée, la République restaurée. Le Conseil Municipal
reprend ses fonctions sous les auspices de la Liberté et du sacra,
jusqu'à la prochaine consultation électorale, travailler pour
le bien-être de la Commune.

Puis M. le Maire invite le Conseil Municipal à accorder une
minute de recueillement, comme hommage à ses membres dé-
cédés, ceux morts pour la Patrie et à ses martyrs. Ensuite
tous les membres, en choeur, chantent la "Marseillaise" et
terminent aux cris de "Vive la France ! Vive la République ! Vive
de Gaulle !

Élection des adjoints. M. le Maire invite le Conseil Munici-
cipal à procéder à bulletin secret à l'élection de quatre
adjoints.



Ont obtenu :

M. M. Guérin Jean 21 voix

Girard Marilliet 20 voix

Boutin Arthur 18 voix

Giraud Jean 17 voix

M. M. Guérin, Girard Marilliet, Boutin et Giraud ayant obtenu la majorité absolue sont déclarés élus adjoints au Maire.

Délégués au Bureau de bienfaisance.. M. le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir nommer deux délégués comme Membres de la Commission du Bureau de Bienfaisance.

Ont été désignés :

M. M. Caugeron Louis. 15 voix

Girard Marilliet Gabriel 13 voix.

Commissions diverses.. Ensuite M. le Maire demande au Conseil de désigner les Membres des diverses Commissions qui ont été formées ainsi qu'il suit:

Travaux publics : Caugeron, Olive, Massieux, Charlot, Haumont, Fabrice, Odronneau.

Finances.. Turpin, Landreau, Gouetière, Lorin, Lefort, Gombronneau.

Ecoles et hygiène.. Marcheteau, Barreau, Clouet, Jancau, Olive et Charlot.

Adresse au Général de Gaulle.. En fin de séance, le Conseil Municipal prie M. le Président de bien vouloir transmettre au Général de Gaulle, l'adresse suivante, adoptée à l'unanimité des Membres présents.

« Le Conseil Municipal de Rezé, disant par décret de l'Assurpateur, réintégré le 8 septembre 1944, exprime sa fidélité au Gouvernement Provisoire de la République Française et adresse au Général de Gaulle ses sentiments d'admiration et de reconnaissance pour la persévérance qu'il a toujours montrée pour libérer la France du joug allemand, malgré les nombreuses difficultés que il a rencontrées.

Il associe dans ses vœux les soldats de la Résistance qui ont lutté dans l'ombre au péril de leur vie, et s'incline profondément devant les nombreux martyrs qui sont morts pour la France et la Liberté.

Il souhaite ardemment que l'on active le nettoyage des traîtres, des collaborateurs et de tous ceux qui ont édifié des fortunes scandaleuses en servant bassement les Boches. »

L'ordre du jour étant fini, la séance est levée à seize heures trente.

Guérin *Girard* *Boutin* *Giraud* *Massieux* *Barreau* *Clouet*
J. Landreau *Jancau* *Odronneau* *Charlot* *Turpin*